

Assurer un enterrement en toute sécurité lorsqu'une personne décède à son domicile

1



Ne touchez pas le corps, ne le lavez pas et ne le nettoyez pas. Ne touchez pas les fluides corporels de la personne décédée du virus Ebola ni les objets qu'elle pourrait avoir touchés.

2



Recueillez-vous ou priez à au moins 1 mètre (3 pieds) de distance du corps. Ne touchez pas le corps, ne l'embrassez pas, ne le nettoyez pas, ne le lavez pas et ne l'enveloppez pas.

3



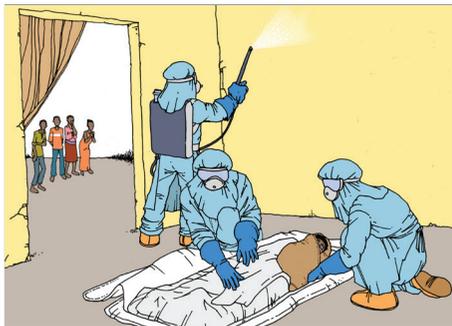
Appelez systématiquement le 115 ou une ligne d'alerte lorsque quelqu'un décède.

4



Coopérez avec le conseiller et laissez l'équipe chargée des enterrements entrer chez vous pour enlever la dépouille en toute sécurité. Un membre de cette équipe prélèvera un échantillon afin de l'envoyer à un laboratoire qui réalisera un test de dépistage du virus Ebola.

5



Les personnes décédées doivent être enterrées rapidement afin de protéger le reste de la population contre le virus Ebola. L'équipe chargée des enterrements placera le corps dans un sac mortuaire et désinfectera le domicile avec une solution chlorée sûre.

6



Tous les objets que la personne décédée aura pu toucher, comme le matelas et les vêtements, doivent être emportés et ne jamais être réutilisés.

7



Le corps sera transporté jusqu'au cimetière par l'équipe chargée des enterrements. Les familles ne peuvent pas se rendre au cimetière avec l'équipe chargée des enterrements. La famille et un représentant religieux pourront éventuellement assister à l'enterrement en se tenant à une distance d'au moins 5 mètres (15 pieds).

8



Si le test d'Ebola confirme que votre proche est décédé des suites de la maladie, vous devrez rester chez vous pendant 21 jours. C'est le temps nécessaire pour l'apparition des symptômes associés au virus Ebola. Des agents de santé viendront chez vous tous les jours pour surveiller l'état de santé des membres de la famille.